



MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Version 1.1 Date de révision: 02/10/2015 Numéro de la FS: 46589-00002 Date de dernière parution: 01/12/2015
 Date de la première parution: 01/12/2015

SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

Nom du produit : MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournisseur : GOJO Industries, Inc.

Adresse : One GOJO Plaza, Suite 500
Akron OH 44311

Téléphone : 1 (330) 255-6000

Numéro de téléphone en cas d'urgence : 1-800-424-9300 CHEMTREC

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Savon antibactérien

Restrictions d'utilisation : Ceci est un produit de soins personnels ou un produit cosmétique qui est sans danger pour les consommateurs et d'autres utilisateurs lors d'une utilisation normale et raisonnablement prévisible. Les cosmétiques et les autres produits de consommation, spécifiquement définis par des réglementations de par le monde, sont exemptés de l'exigence d'une fiche signalétique pour le consommateur. Même si ce produit n'est pas considéré comme dangereux, cette fiche signalétique contient des renseignements précieux et importants pour la bonne manipulation et la bonne utilisation du produit dans des espaces de travail industriel aussi bien que dans le cadre des expositions inhabituelles ou involontaires, tels que des grands déversements. Cette fiche signalétique doit être conservée et disponible aux employés et à d'autres utilisateurs de ce produit. Pour des conseils concernant spécifiquement l'utilisation prévue, veuillez vous rapporter aux renseignements fournis sur l'emballage ou sur la notice.

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des urgences

| AVERTISSEMENT | |
|----------------------|------------------------|
| Aspect | liquide |
| Couleur | clair, incolore, jaune |
| Odeur | floral |
| Résumé des risques | Irritant |

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Version 1.1 Date de révision: 02/10/2015 Numéro de la FS: 46589-00002 Date de dernière parution: 01/12/2015
 Date de la première parution: 01/12/2015

| | |
|--|--|
| | |
|--|--|

Statut réglementaire selon le SIMDUT : Ce produit, matière ou substance est un produit contrôlé SIMDUT selon les articles 33 à 66 de la partie IV du RPC.

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

Peau : Aucune irritation significative n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

Yeux : Provoque une irritation des yeux.

Ingestion : Aucun effet significatif n'est à craindre lors d'une exposition unique à court terme.

Condition médicale aggravée : Inconnu.

Cancérogénicité:**IARC**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations supérieures ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérigène probable, possible ou reconnu pour l'homme par l'IARC (Agence internationale de recherche sur le cancer).

ACGIH

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux supérieurs ou égaux à 0.1 % n'est identifié comme cancérigène ou potentiellement cancérigène par l'ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants dangereux

| Nom Chimique | No. CAS | Concentration (%) |
|---------------|----------|-------------------|
| Acide oléique | 112-80-1 | >= 1 - < 5 |
| Éthanolamine | 141-43-5 | >= 1 - < 5 |

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin.
 Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, consulter un médecin.

En cas d'inhalation : En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.
 Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent.

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

| | | | |
|---------|-------------------|------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FS: | Date de dernière parution: 01/12/2015 |
| 1.1 | 02/10/2015 | 46589-00002 | Date de la première parution: 01/12/2015 |

- | | |
|---------------------------------|--|
| En cas de contact avec la peau | : Laver à l'eau et au savon par précaution. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. |
| En cas de contact avec les yeux | : En cas de contact, rincer immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire. Faire appel à une assistance médicale. |
| En cas d'ingestion | : En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir. Faire appel à une assistance médicale si des symptômes apparaissent. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. |
| Protection pour les secouristes | : Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition. |
| Avis aux médecins | : Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. |
-

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- | | |
|--|--|
| Moyen d'extinction approprié | : Eau pulvérisée Mousse résistant à l'alcool Poudre chimique d'extinction Dioxyde de carbone (CO2) |
| Moyens d'extinction inadéquats | : Inconnu. |
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : Une exposition aux produits de combustion peut être dangereuse pour la santé. |
| Produits de combustion dangereux | : Oxydes de carbone Oxydes métalliques oxydes de soufre Oxydes d'azote (NOx) |
| Méthodes spécifiques d'extinction | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat. Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger. Évacuer la zone. |
| Équipement de protection spécial pour les pompiers | : En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Utiliser un équipement de protection personnelle. |
-

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

| | | | |
|---------|-------------------|------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FS: | Date de dernière parution: 01/12/2015 |
| 1.1 | 02/10/2015 | 46589-00002 | Date de la première parution: 01/12/2015 |

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation et les recommandations en matière d'équipement de protection.
- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter tout déversement dans l'environnement. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par confinement ou barrières à huile). Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Absorber avec un absorbant inerte. Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement à l'aide d'un absorbant approprié. Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou nationales.
-

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

- Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE.
- Ventilation locale/totale : N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter l'inhalation des vapeurs ou des brumes. Ne pas avaler. Ne pas laisser pénétrer dans les yeux. Éviter le contact prolongé ou répété avec la peau. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de minimiser les rejets dans l'environnement.
- Conditions de stockage sûres : Garder dans des contenants proprement étiquetés. Entreposer en prenant en compte les particularités des législations nationales.
- Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants : Oxydants forts

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Version 1.1 Date de révision: 02/10/2015 Numéro de la FS: 46589-00002 Date de dernière parution: 01/12/2015
 Date de la première parution: 01/12/2015

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

| Composants | No. CAS | Type de valeur (Type d'exposition) | Paramètres de contrôle / Concentration admissible | Base |
|--------------|----------|------------------------------------|---|-----------|
| Éthanolamine | 141-43-5 | STEL | 6 ppm 15 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | TWA | 3 ppm 7.5 mg/m ³ | CA AB OEL |
| | | TWA | 3 ppm | CA BC OEL |
| | | STEL | 6 ppm | CA BC OEL |
| | | VEMP | 3 ppm 7.5 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | VECD | 6 ppm 15 mg/m ³ | CA QC OEL |
| | | TWA | 3 ppm | ACGIH |
| | | STEL | 6 ppm | ACGIH |

Mesures d'ordre technique

: Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos.
 Minimiser les concentrations d'exposition en milieu de travail.
 La formation de poussière peut être pertinente lors du traitement de ce produit. En sus des limites d'exposition professionnelle spécifiques à la substance, les limitations d'ordre générales concernant les concentrations de particules dans l'air dans les lieux de travail doivent être prises en compte lors de l'évaluation du risque professionnel. Les limites pertinentes comprennent : Limites d'exposition professionnelle (LEP) selon l'OSHA pour les particules qui ne sont pas régulées autrement 15 mg/m³ – concentration de poussière totale, 5 mg/m³ - fraction respirable ; et la moyenne pondérée dans le temps (MPT) de l'ACGIH pour les particules (insoluble ou faiblement soluble) sans autres précisions de 3 mg/m³ - particules respirables, 10 mg/m³ - particules inhalables.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Utiliser une protection respiratoire adéquate à moins qu'une ventilation locale par aspiration ne soit fournie ou que l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont conformes aux directives d'exposition recommandées.

Filtre de type : Particules organiques et vapeur de type organique

Protection des mains
Matériau : Gants imperméables

Remarques : Le choix du type de gants de protection contre les produits chimiques doit être effectué en fonction de la concentration et de la quantité des substances dangereuses propres aux

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

| | | | |
|---------|-------------------|------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FS: | Date de dernière parution: 01/12/2015 |
| 1.1 | 02/10/2015 | 46589-00002 | Date de la première parution: 01/12/2015 |

postes de travail. Le temps de pénétration dans les gants n'a pas été établi. Changer souvent de gants. Dans le cas d'applications spéciales, il est recommandé de se renseigner auprès du fabricant de gants sur les propriétés des gants de protection indiqués ci-dessus en matière de résistance aux produits chimiques. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

- Protection des yeux : Porter les équipements de protection individuelle suivants:
Lunettes de sécurité
- Protection de la peau et du corps : Choisissez des vêtements protecteurs appropriés sur la base des données de résistance chimique et d'une évaluation du potentiel local d'exposition.
Il est important d'éviter tout contact avec la peau en utilisant des vêtements de protection imperméables (gants, tabliers, bottes, etc.)
- Mesures d'hygiène : S'assurer que le système de rinçage oculaire et les douches de sécurité soient situés près de la zone de travail.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.
-

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect : liquide
- Couleur : clair, incolore, jaune
- Odeur : floral
- Seuil de l'odeur : Donnée non disponible
- pH : 7 - 10
- Point de fusion/congélation : Donnée non disponible
- Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition : Donnée non disponible
- Point d'éclair : > 100 °C
- Taux d'évaporation : Donnée non disponible
- Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet
- Limite d'explosivité, supérieure : Donnée non disponible
- Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible
- Pression de vapeur : Donnée non disponible

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Version 1.1 Date de révision: 02/10/2015 Numéro de la FS: 46589-00002 Date de dernière parution: 01/12/2015
Date de la première parution: 01/12/2015

| | |
|--|--|
| Densité de vapeur relative | : Donnée non disponible |
| Densité | : 1.00 g/cm ³ |
| Solubilité | |
| Solubilité dans l'eau | : soluble |
| Coefficient de partage (n-octanol/eau) | : Sans objet |
| Température d'auto-inflammation | : Donnée non disponible |
| Température de décomposition | : Cette substance ou mélange n'est pas classifiée comme auto-réactive. |
| Viscosité | |
| Viscosité, cinématique | : 1 - 20 mm ² /s (20 °C) |
| Propriétés explosives | : Non explosif |
| Propriétés comburantes | : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un oxydant. |

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

| | |
|--------------------------------------|--|
| Réactivité | : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité. |
| Stabilité chimique | : Stable dans des conditions normales. |
| Possibilité de réactions dangereuses | : Peut réagir avec les agents oxydants forts. |
| Conditions à éviter | : Inconnu. |
| Produits incompatibles | : Oxydants |
| Produits de décomposition dangereux | : Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu. |

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide oléique:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Éthanolamine:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1,515 mg/kg

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

| | | | |
|---------|-------------------|------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FS: | Date de dernière parution: 01/12/2015 |
| 1.1 | 02/10/2015 | 46589-00002 | Date de la première parution: 01/12/2015 |

Toxicité aiguë par inhalation : Estimation de la toxicité aiguë: 11 mg/l
Atmosphère d'essai: vapeur
Méthode: Jugement d'expert
Remarques: Basé sur la classification harmonisée de la réglementation de l'UE 1272/2008, Annexe VI

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin): 1,025 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:

Acide oléique:

Espèce: Lapin

Méthode: Test de Draize

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Éthanolamine:

Espèce: Lapin

Résultat: Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

Lésion/irritation grave des yeux

Provoque une irritation des yeux.

Composants:

Acide oléique:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Éthanolamine:

Espèce: Lapin

Résultat: Des effets irréversibles aux yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau: Non répertorié selon les informations disponibles.

Sensibilisation des voies respiratoires: Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Évaluation: Ne cause pas la sensibilisation de la peau.

Composants:

Acide oléique:

Type d'essai: Essai de maximisation

Voies d'exposition: Contact avec la peau

Espèce: Cobaye

Résultat: négatif

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Éthanolamine:

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Version 1.1 Date de révision: 02/10/2015 Numéro de la FS: 46589-00002 Date de dernière parution: 01/12/2015
Date de la première parution: 01/12/2015

Type d'essai: Essai de maximisation
Voies d'exposition: Contact avec la peau
Espèce: Cobaye
Résultat: négatif

Mutagénéicité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide oléique:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro
Méthode: Directives du test 473 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Éthanolamine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mammifère, in vitro
Méthode: Directives du test 476 de l'OECD
Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test de micronoyaux sur les érythrocytes de mammifères (test cytogénétique in vivo)
Espèce: Souris
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 474 de l'OECD
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Acide oléique:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif
Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Incidences sur le développement fœtal : Type d'essai: Étude de toxicité à doses répétées combinées avec test de dépistage de toxicité de reproduction et/ou développement
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 422 de l'OECD
Résultat: négatif

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Version 1.1 Date de révision: 02/10/2015 Numéro de la FS: 46589-00002 Date de dernière parution: 01/12/2015
Date de la première parution: 01/12/2015

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Éthanolamine:

Effets sur la fertilité

: Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux générations
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal

: Type d'essai: Développement embryofœtal
Espèce: Rat
Voie d'application: Ingestion
Méthode: Directives du test 414 de l'OECD
Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanolamine:

Évaluation: Peut irriter les voies respiratoires.

STOT - exposition répétée

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Éthanolamine:

Voies d'exposition: inhalation (poussière/brume/émanations)

Évaluation: Aucun effet significatif n'a été observé sur la santé des animaux à des concentrations de 0,2 mg/l/6h/jour ou moins.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Acide oléique:

Espèce: Rat

NOAEL: > 1,000 mg/kg

Voie d'application: Ingestion

Durée d'exposition: 42 d

Méthode: Directives du test 422 de l'OECD

Remarques: Selon les données provenant de matières similaires

Éthanolamine:

Espèce: Rat

NOAEL: 150 mg/m³

Voie d'application: inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition: 28 d

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

| | | | |
|---------|-------------------|------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FS: | Date de dernière parution: 01/12/2015 |
| 1.1 | 02/10/2015 | 46589-00002 | Date de la première parution: 01/12/2015 |

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:**Acide oléique:**

- Toxicité pour les poissons : (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): Durée d'exposition: 96 h
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): > 4.8 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 202
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Selon les données provenant de matières similaires
- Toxicité pour les algues : CE50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): > 0.9 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Méthode: OCDE Ligne directrice 201
Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
Selon les données provenant de matières similaires

Éthanolamine:

- Toxicité pour les poissons : CL50 (Cyprinus carpio (Carpe)): 349 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 65 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
- Toxicité pour les algues : ErC50 (Selenastrum capricornutum (algue verte)): 2.8 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- NOEC (Scenedesmus capricornutum (algue d'eau douce)): 1 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
- Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC (Oryzias latipes (Killifish rouge-orange)): 1.24 mg/l
Durée d'exposition: 41 d
- Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : NOEC (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.85 mg/l
Durée d'exposition: 21 d
- Toxicité pour les bactéries : CE50 (Pseudomonas putida): 110 mg/l
Durée d'exposition: 17 h

Persistance et dégradabilité**Composants:****Acide oléique:**

- Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

Version 1.1 Date de révision: 02/10/2015 Numéro de la FS: 46589-00002 Date de dernière parution: 01/12/2015
Date de la première parution: 01/12/2015

Biodégradation: 93 %
Durée d'exposition: 28 d
Méthode: Directive d'essais 301B de l'OCDE

Éthanolamine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: > 90 %
Durée d'exposition: 21 d

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Acide oléique:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: 7.64

Éthanolamine:

Coefficient de partage (n-octanol/eau) : log Pow: -1.91

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus : Éliminer le produit conformément avec la réglementation locale en vigueur.

Emballages contaminés : Éliminer comme produit non utilisé.
Les contenants vides doivent être acheminés vers une installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementation Internationale

UNRTDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

IATA-DGR

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Code IMDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

| | | | |
|---------|-------------------|------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FS: | Date de dernière parution: 01/12/2015 |
| 1.1 | 02/10/2015 | 46589-00002 | Date de la première parution: 01/12/2015 |

Réglementation nationale

TDG

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Classification selon le SIDMUT : D2B: Matière toxique qui provoque d'autres effets toxiques

Ce produit a été classé selon les critères de risque du RPC et la FS contient toutes les informations exigées par le RPC.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : Tous les composants sont listés ou dispensés.

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon), ISHL (Japon), KECL (Corée), NZIoC (Nouvelle Zélande), PICCS (Philippines), NECSI (Taïwan), TSCA (É.-U.)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

| | |
|------------------|---|
| ACGIH | : États-Unis. ACGIH, valeurs limites d'exposition (TLV) |
| CA AB OEL | : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tableau 2 : VLE) |
| CA BC OEL | : Canada. LEP Colombie Britannique |
| CA QC OEL | : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, Annexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contaminants de l'air |
| ACGIH / TWA | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| ACGIH / STEL | : Limite d'exposition à court terme |
| CA AB OEL / TWA | : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures |
| CA AB OEL / STEL | : Limite d'exposition professionnelle de 15 minutes |
| CA BC OEL / TWA | : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h |
| CA BC OEL / STEL | : limite d'exposition à court terme |
| CA QC OEL / VEMP | : Valeur d'exposition moyenne pondérée |
| CA QC OEL / VECD | : Valeur d'exposition de courte durée |

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche signalétique : Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques, <http://echa.europa.eu/>

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de

Fiche Signalétique



MICRELL® Antibacterial Lotion Soap

| | | | |
|---------|-------------------|------------------|--|
| Version | Date de révision: | Numéro de la FS: | Date de dernière parution: 01/12/2015 |
| 1.1 | 02/10/2015 | 46589-00002 | Date de la première parution: 01/12/2015 |

mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

CA / 3F